

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
*p.a. Service des activités scolaires et
parascolaires SASP*
Route du Bois 6
Case postale 136
1024 ECUBLENS

1024 Ecublens, le 25 octobre 2021/jml

PROCES-VERBAL

de l'élection du 14 octobre 2021 à 19h 00 à l'Espace Nicollier

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

<u>Présents :</u>	Mme Pascale Mme Alice M. Jean	MANZINI KRUG ROCHAT	présidente et conseillère municipale conseillère communale conseiller communal
	M. Frédéric	DUFOUR	Directeur des écoles
<u>Absente :</u>	Mme Christine	GABRIEL	conseillère communale
<u>Procès-verbal :</u>	M. Jean-Marie	LECHENNE	secrétaire

M. Dufour, Directeur des écoles, lance la video relative au Conseil d'Etablissement (CET) disponible sur le site internet de l'Association des Parents d'Elèves (APE) <https://www.ape-vaud.ch/cet.html>. Il souhaite la bienvenue à tous, se présente et passe en revue le rôle et le fonctionnement du CET. Il parle du concept 360 ainsi que des futures créations de groupes de travail (GT) sur différentes thématiques à définir lors de la 1^{ère} séance du CET. Il indique qu'il est important de construire une communication de qualité, de travailler sur la prévention et sur l'échange entre parents & école. **M. Dufour** passe ensuite la parole à **Mme Manzini**.

Mme Manzini, Municipale, remercie **M. Dufour** et souhaite également la bienvenue à tous. Elle se présente, décrit sa fonction au sein de la Commune et informe que la Présidence est à reprendre lors de la 1^{ère} séance du CET en novembre prochain, pour autant que celle-ci reste dans le ¼ politique. Elle énumère les projets et différents GT réalisés durant la législature 2016-2021.

1) Election des membres des parents

Les parents ont été informés de cette élection par la Direction de l'établissement scolaire par un courrier qui leur a été adressé le 1^{er} septembre 2021.

Quatre candidats ont déposé leur dossier dans le délai imparti (30 septembre 2021) auprès de la Direction des écoles. Ils se présentent à tour de rôle à l'Assemblée, à savoir :

Mme Sheena **ARBOR**, Mme Valérie **DEILLON BESSON**, Mme Isaline **MATTHEY-JUNOD**, Mme Catherine **SCHLEGEL REY**.

Ces personnes sont élues tacitement par applaudissements. **Mme Manzini** présente par la même occasion M. Léchenne, secrétaire du CET et chef du Service des activités scolaires et parascolaires (SASP). **Mme Manzini** indique que le ¼ des sociétés locales sera élu après la séance du ¼ parent. **Mme Manzini** donne ensuite la parole aux représentants du Conseil communal soit Mme Krug et M. Rochat. **M. Dufour** demande également aux 2 nouvelles enseignantes de se présenter pour le ¼ Ecoles, soit Mmes Burdet et Peppicelli. La parole n'étant pas demandée, l'élection des membres des parents est clôturée et la séance levée.

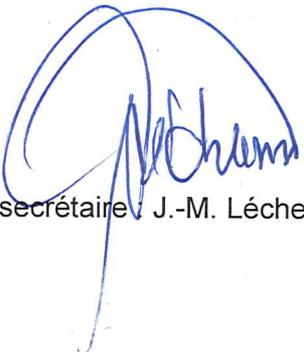
2) Election des membres des sociétés locales

Les secteurs membres des autorités et Ecoles se réunissent après la séance de l'élection des membres des parents pour délibérer sur les candidats secteur sociétés civiles. Sont élus :

Elus	M. Thomas	COLAU	Conseil des jeunes
	M. Jean-Pierre	GENDREAU-HETU	Commission d'intégration CIESEE
	M. Toni	MANIERE	Union Sociétés Locales USL
	M. Ruben	SEGOVIA	Association Parents Elèves APE
Vient-ensuite	M. Pierre	KAELIN	Tennis Club Ecublens

Première séance du CET : **mardi 9 novembre 2021, à 19h.00**, salle audiovisuelle AVI, Bâtiment Mercure, Route du Bois 6, 1024 Ecublens.

Séance levée à 20h00.



Le secrétaire J.-M. Léchenne